

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er avril 2025

RÉFORME DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC ET SOUVERAINETÉ AUDIOVISUELLE - (N° 118)

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N° AC1194

présenté par

Mme Taillé-Polian et les membres du groupe Écologiste et social

à l'amendement n° AC1090 (Rect) du Gouvernement

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 2, substituer aux mots :

« Le cahier des missions et des charges »

les

mots :

« Le nombre de représentants ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement motivé par l'opposition au projet de fusion